

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la **SAS SNBAM** dont le siège social est à MONTFERMEIL la somme de **300,00 €uros (Trois cents €uros)** représentant la cotisation pour la période du 01 septembre 2019 au 31 aout 2020.

Fait à Paris, le 10 octobre 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

